

■ **André Baeriswyl**, à Le Châtelard, exploitation d'une parqueterie. Entreprise individuelle. (FOSC du 30.01.2004, p. 5).
La procédure de faillite étant clôturée, cette raison est radiée d'office du Service du registre du commerce du canton de Fribourg, conformément aux dispositions de l'art. 66, al. 1, de l'ORC.
Journal no 1571 du 22.03.2004
(02186376 / CH-217.1.002.162-5)